
Présentation sécurité/environnement firmes tierces



Bienvenue à la centrale de Saint-Ghislain



Plan du site

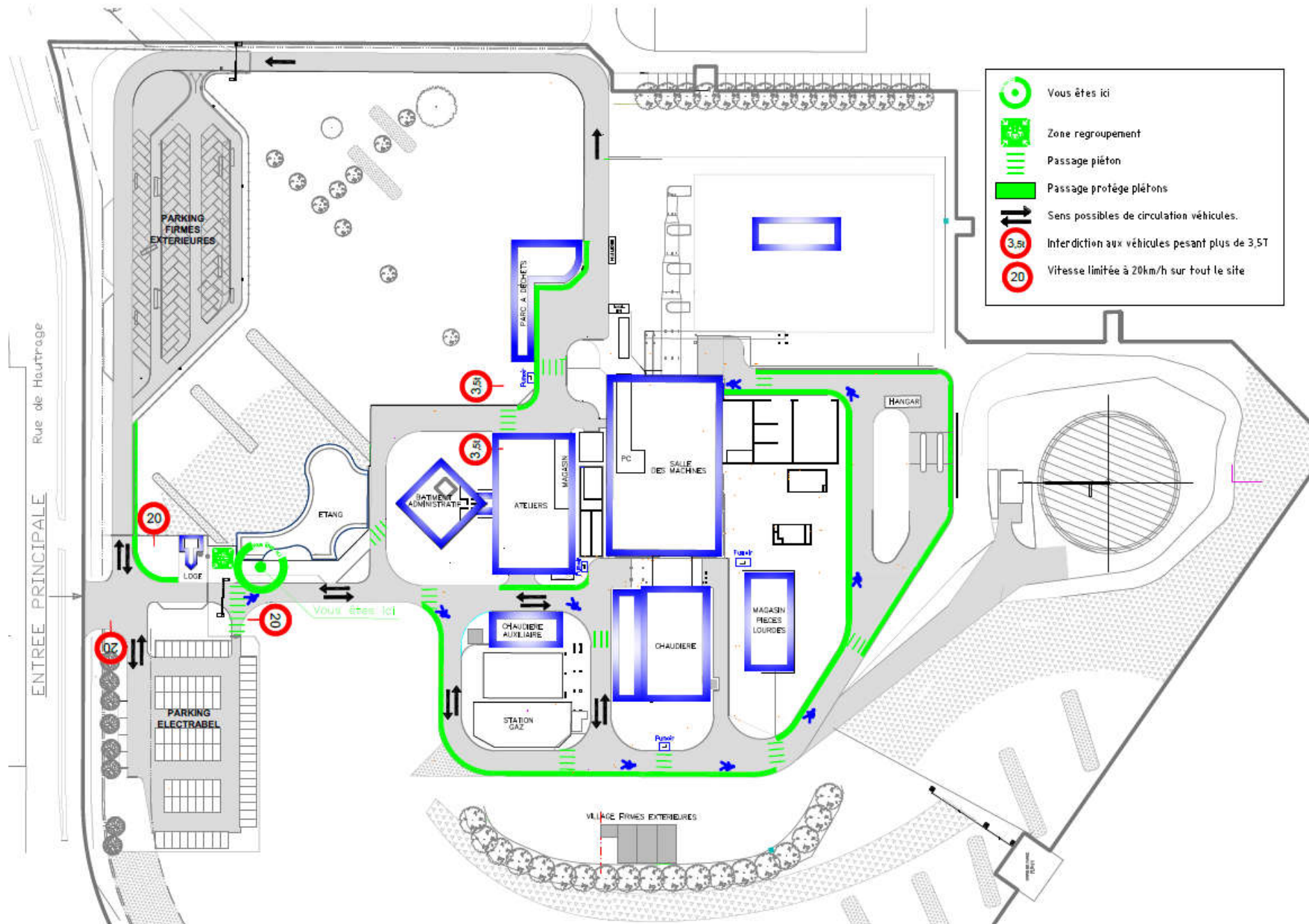


Table des matières

Chapter 1

Evacuation (Alarme)

Chapter 2

En cas d'urgence

Chapter 3

Risques spécifique du site

Chapter 4

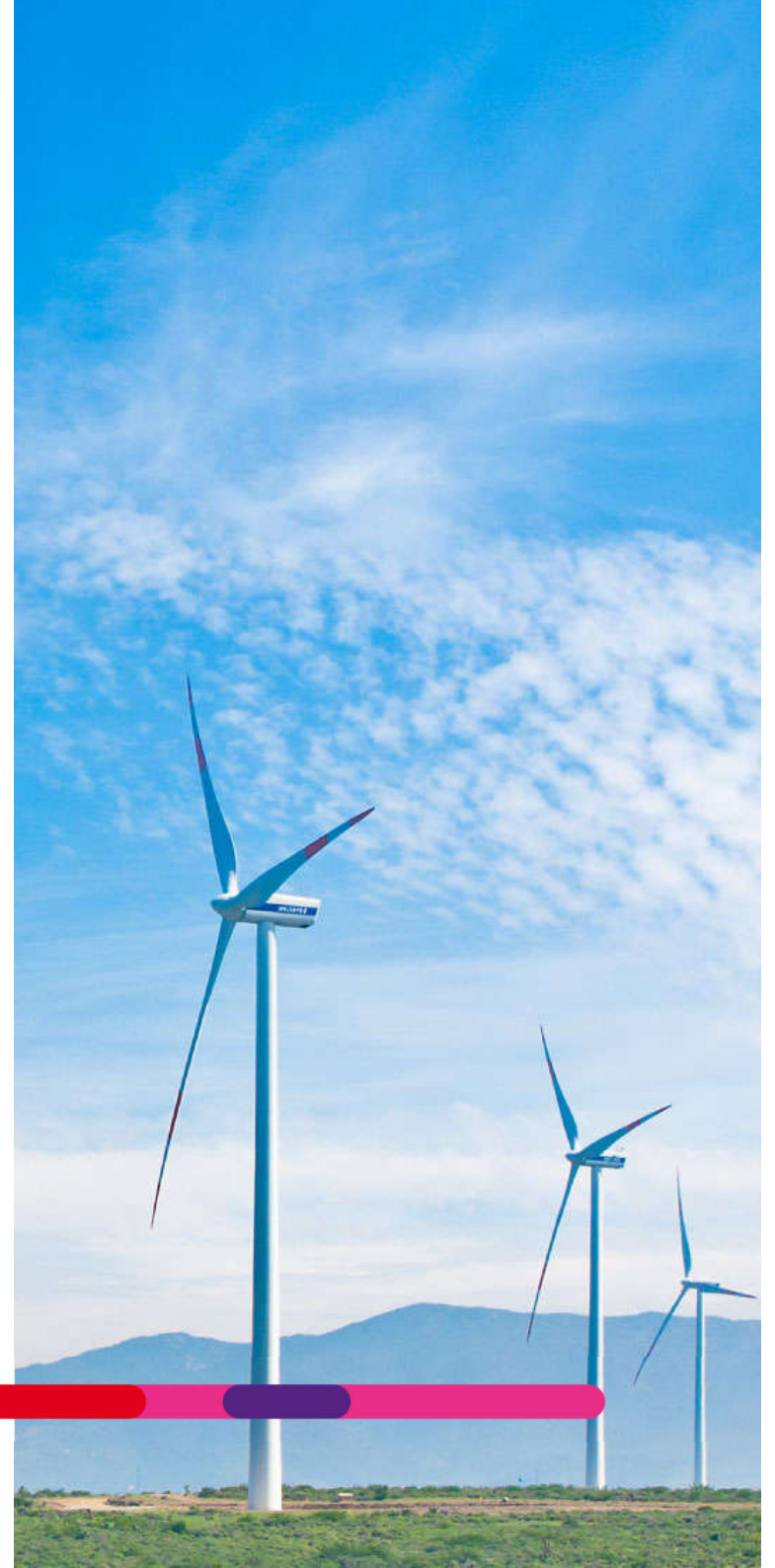
Risques/ Produits dangereux

Chapter 5

Travaux sur installations à gaz

01

Evacuation (Alarme)



Evacuation (Alarme)



En cas d'évacuation :

- Zone de regroupement

= à coté du poste de garde (K04)

- En cas d'évacuation, obligation de badger au lieu de rassemblement pour permettre un dénombrement plus rapide.

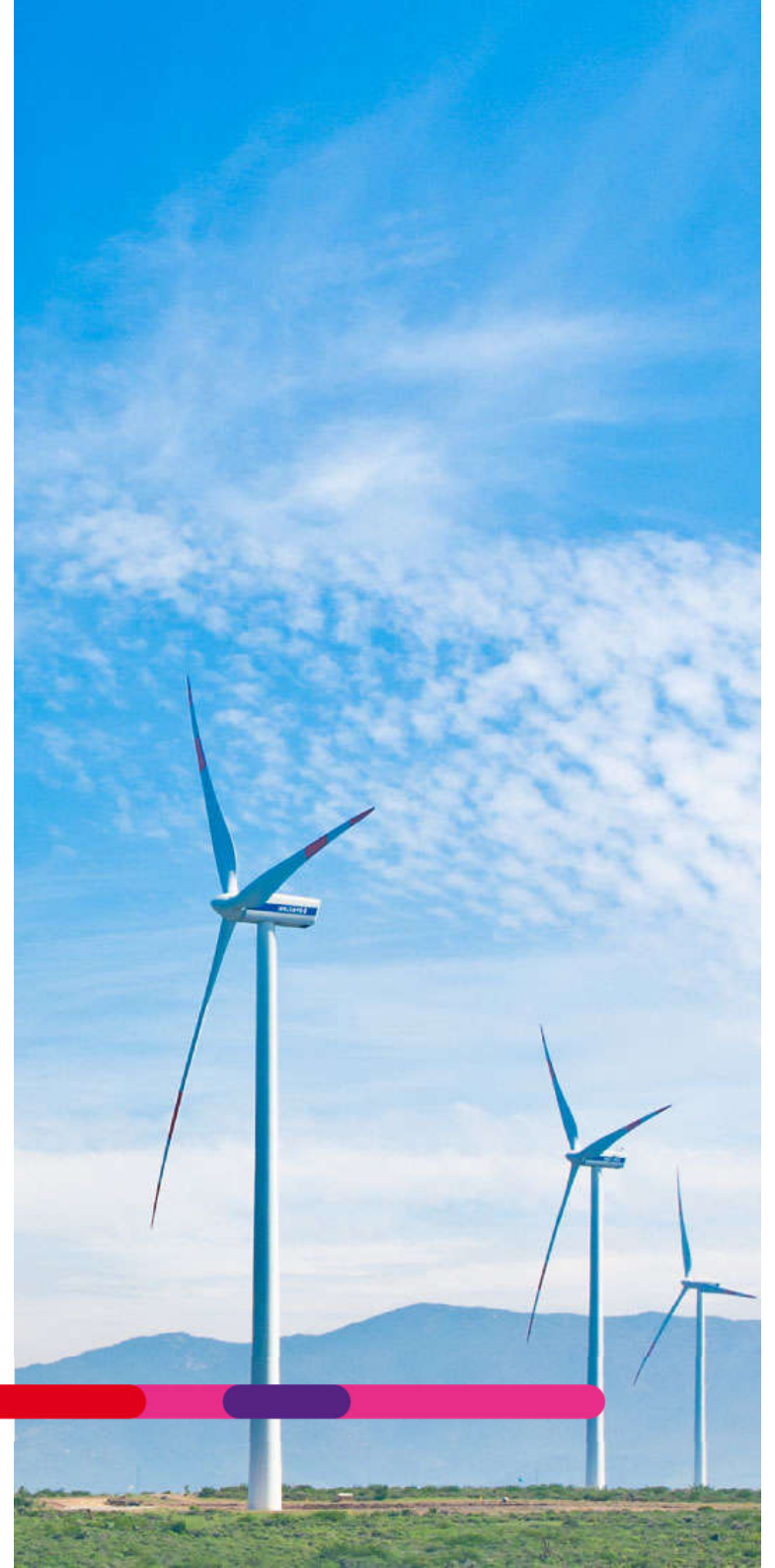
En cas de démarrage de la turbine gaz , un message oral est diffusé via les haut-parleurs demandant de quitter le bâtiment chaudière.

Il n'y aura pas d'activation de sirène et il n'est donc pas utile de se rendre au lieu de rassemblement.



02

En cas d'urgence



En cas d'urgence

En cas de blessure, pour les petits soins :



- Local d'infirmierie :
 - à disposition sur site, dans le bâtiment administratif K03

Attention : pas de personnel soignant sur place.



En cas d'urgence

En cas de problème cardiaque:

Défibrillateurs :

- Dans le sas entre le poste de commande et la salle des machines
- Dans l'entrée du bâtiment administratif K03
- Dans l'atelier



03

Risques spécifiques du site



Risques spécifiques du site

Gaz naturel

❑ Risques :

- ❑ Asphyxie
- ❑ Incendie
- ❑ Explosion

❑ Prévention :

- ❑ Port des moyens de protection individuels (masque autonome)



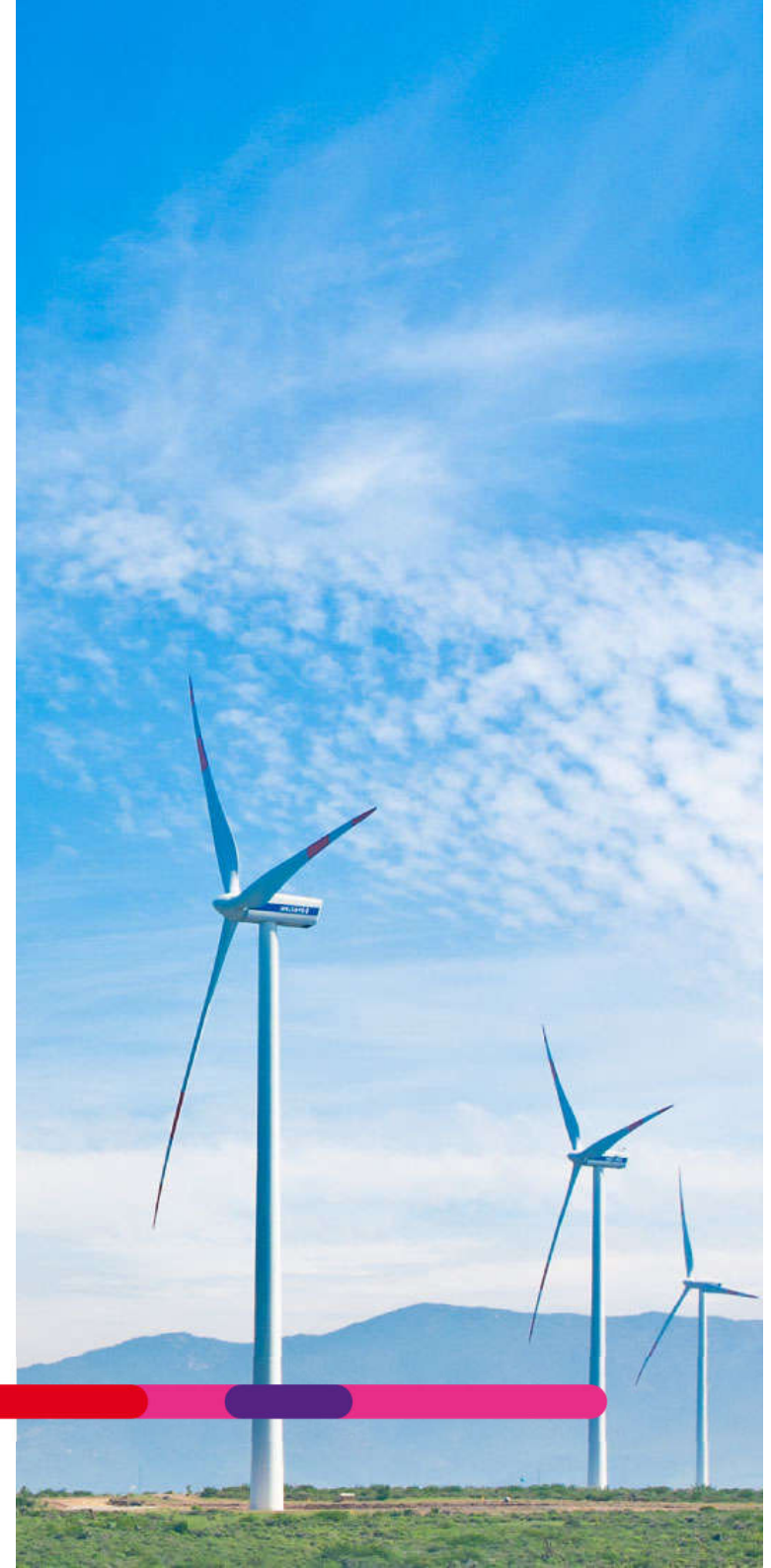
Risques spécifiques du site

- ❑ Thermique
 - ❑ Brûlures
- ❑ Vapeur
 - ❑ Brûlures
- ❑ Hydrogène
 - ❑ Explosion



04

Risques/ Produits dangereux



Risques / Produits dangereux

Locaux avec produits chimiques :

- ❑ **G30** : Acide chlorydrique, Soude caustique
- ❑ **B65** (LDN) : Phosphate trisodique, Ammoniaque
- ❑ **B65** (armoire HNA) : Acide phosphorique
- ❑ **G06** : Hypochlorite de soude
- ❑ **G17** : Ammoniaque



Rappel :

- En cas de fuite: appel d'urgence 4444
- En cas d'éclaboussure: rincez abondamment.



Risques / Produits dangereux

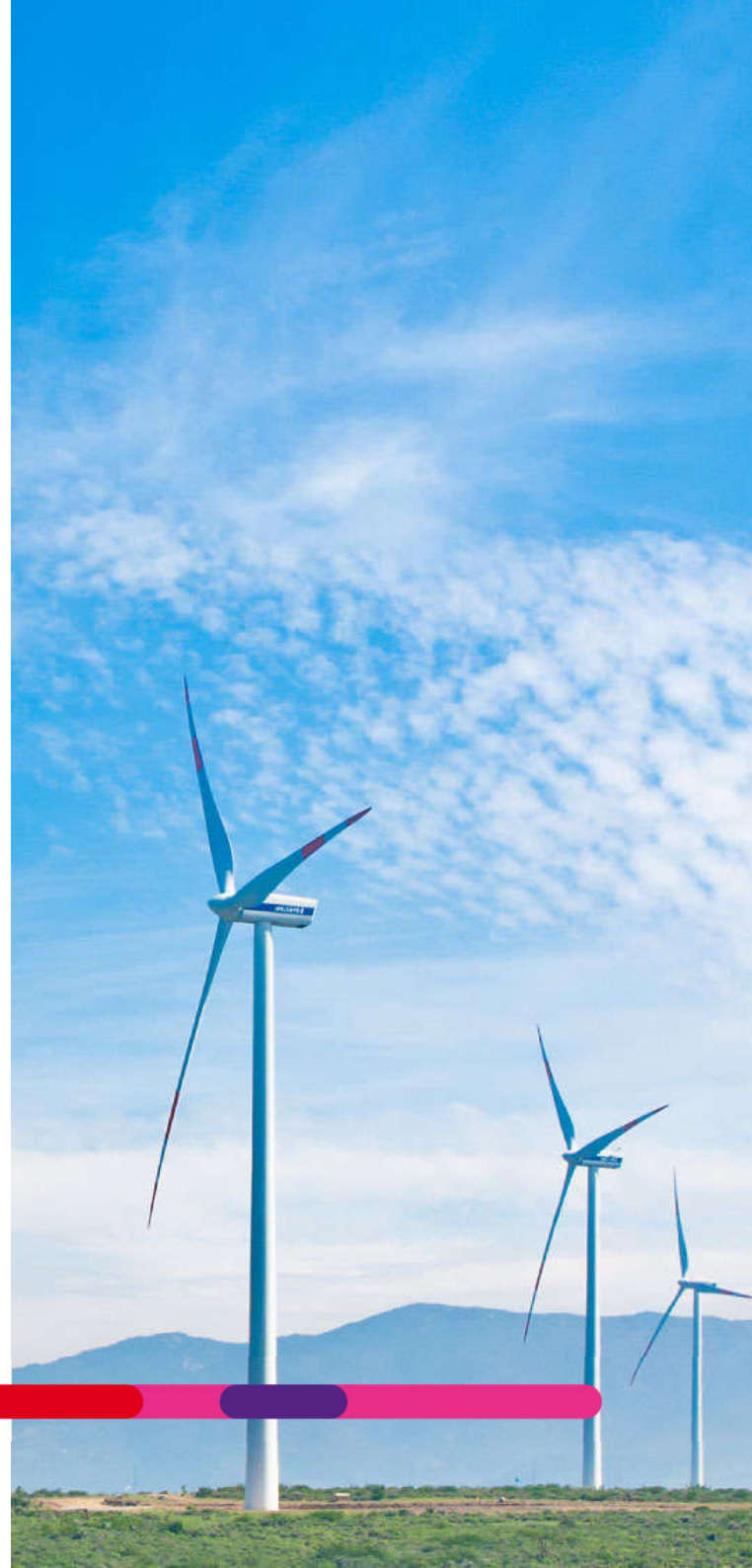
Atmosphères explosives (ATEX)

- Zones dangereuses:
 - Poste Hydrogène (H_2) en salle des machines
 - Locaux batterie: H_2
 - Alternateur: H_2



05

Travaux sur installations à gaz



Travaux sur installations à gaz

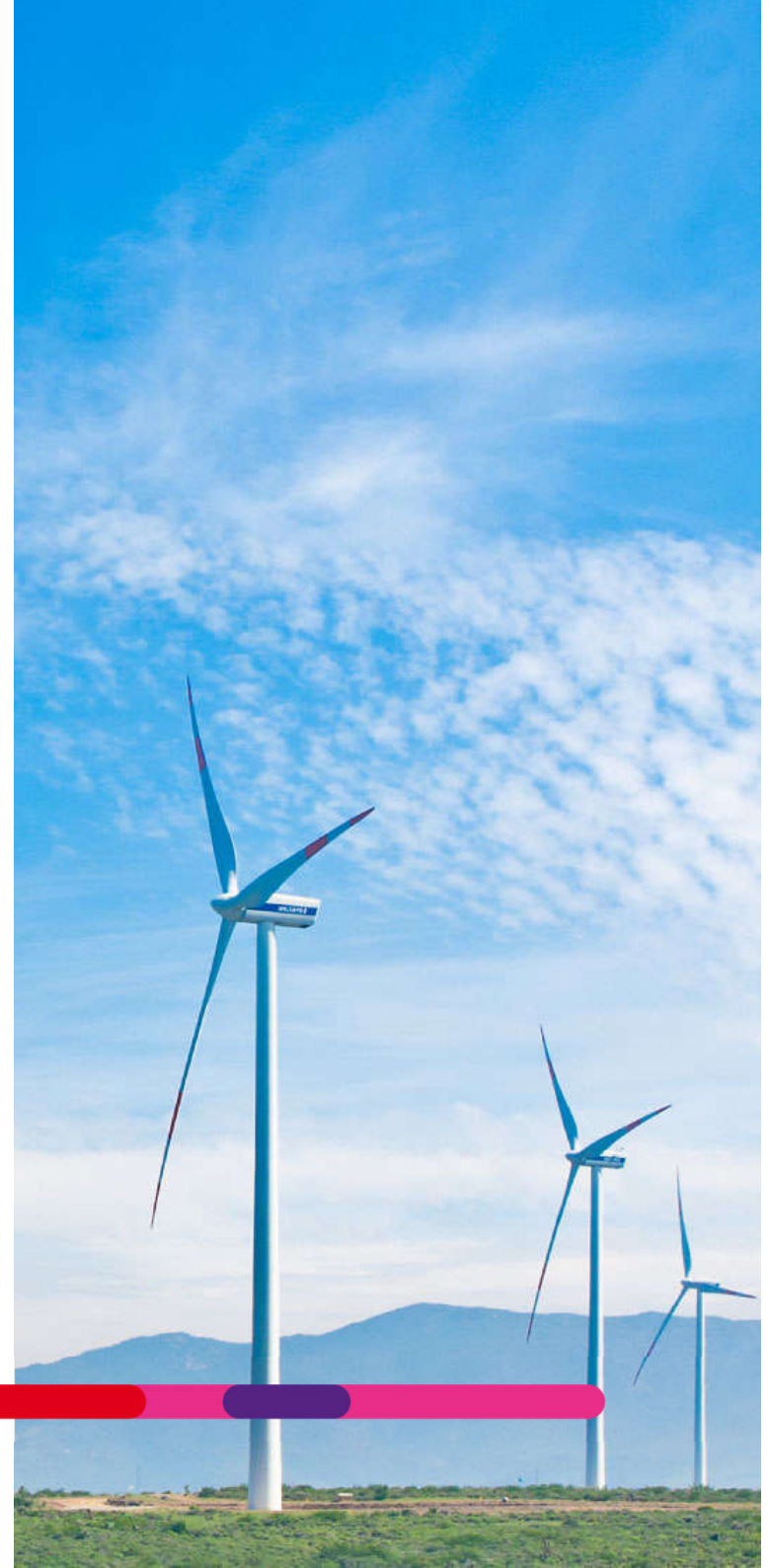
Conditions à respecter :

- ❑ Autorisation obligatoire avant intervention
- ❑ Circuits rendus inertes et exempts de gaz
- ❑ Eclairage antidéflagrant de très basse tension
- ❑ Extincteurs en nombre suffisant à proximité
- ❑ Ne pas fumer, ni produire du feu
- ❑ Attention au gaz inertant (Azote, CO₂) qui est un asphyxiant



06

Cybersécurité industrielle



Exigences en matière de cybersécurité industrielle

- Le fait de connecter des dispositifs au système industriel ou de déconnecter certains dispositifs peut entraîner l'arrêt de l'usine ou des dommages aux installations.



- Il est donc interdit sans autorisation spéciale :

- de connecter des dispositifs au système industriel (USB, smartphones, ordinateurs portables)



- d'insérer des CD/DVD pour connecter un câble au réseau industriel

- de toucher ou déconnecter des équipements industriels (ordinateur, automate, etc.)



- d'ouvrir une armoire contenant des équipements industriels

- de partager des informations sensibles telles que les mots de passe

- **Le non-respect de ces règles peut entraîner l'exclusion du site.**

- Si vous avez des questions / pour une autorisation spéciale ou pour signaler un problème, veuillez contacter votre responsable de chantier Electrabel



MERCI

